

Commune de Paudex

bureau du conseil communal



Procès-Verbal de la séance du conseil communal

du 6 mai 2019 à 19.00, à la salle de projection de l'Arnold Reymond.

La présidente

Ouvre la séance à 19heures.

Constate avec plaisir la présence de Mme Josée Martin, présidente du CC Savigny et de M. Claude Quartier pour le Coquadit.

Sont excusés, Mmes Florence Gross et M. Guy-Philippe Bolay, députés, Christian Marrel, président CC Belmont et Mme Pilar Brentini, secrétaire du CC de Lutry.

Mmes Françoise Adam, Jasmine Baudois-Pichard et MM Pierre-André Di Natale et Louis Perroud sont excusés.

1.

APPEL DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS

37 conseillères et conseillers sont présents, 4 sont excusés et 1 est absent.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

2.

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente

Le point 3 de l'ordre du jour est modifié. Un seul nouveau conseiller sera assermenté, M. Coi ayant renoncé à son mandat de conseiller, pour des raisons de santé.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, avec la modification demandée.

3.

ASSERMENTATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER

La présidente

Informe le CC que M. Tommaso Petracca a donné sa démission avec effet immédiat, il est chaleureusement remercié pour sa collaboration au sein du conseil.

M. Jean-Claude Le Franc est prié de se lever et de venir devant l'assemblée pour son assermentation.

M. Le Franc prête serment, le conseil passe dès lors à 43 membres, le quorum étant fixé à 22.

4.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2018

M. Viand

Demande que son allocution soit rajoutée au PV. « Se demande pourquoi les rives du Lac ne sont pas aménagées pour les personnes à mobilité réduite ».

Le PV est accepté avec une abstention et une voix contre.

M. Kehtari

Félicite M. Bessat de la voirie, qui fête ses 20ans de service au sein de notre commune. Il est chaleureusement remercié pour ses excellents services et sa grande gentillesse.

5.

COMMUNICATIONS DU BUREAU

La présidente

La commission ad hoc PCI, mise sur pied en octobre 2017, en vue d'étudier la fusion des différentes ORPC régionales est dissoute, la fusion étant entérinée.

Le bureau a reçu un courrier sur la problématique des BHNS, signé par 80 habitants. Cette problématique n'étant pas du ressort du CC pour l'instant, ce document a été transmis à la Municipalité.

Le 19 mars a eu lieu la soirée de réception des nouveaux habitants, des citoyens ayant obtenu la nationalité Suisse en 2018, et des jeunes ayant atteint leur majorité. Soirée très sympathique, autour d'une excellente fondue au Café de Paudex.

L'UCV nous a transmis de petits flyers relatifs à la mise en ligne d'un magazine trimestriel. Ces flyers sont à votre disposition sur le bureau.

Diverses votations et élections ont eu lieu depuis le mois de novembre.

Le 25 novembre 2018 - Initiative populaire pour les vaches à cornes
Initiative populaire pour le droit suisse au lieu des juges étrangers
Initiative pour la surveillance des assurés.

Le 10 février 2019 - Initiative populaire «Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti».

Le 17 mars 2019 - Election complémentaire du Conseil d'Etat.

-
- 6.** **NOMINATION D'UN NOUVEAU SCRUTATEUR**
- Mme Zwicky** Propose Mme Claudine Di Natale.
- Mme Di Natale** Accepte avec plaisir
- La présidente** Demande si d'autres personnes sont intéressées par ce poste.
Constata que ce n'est pas le cas.
- Mme Claudine Di Natale est élue par acclamations.
- 7.** **COMPTE RENDU DE L'ASEL**
- M. Witschi** Informe le CC que les trois corps sécuritaires se sont réunis pour une très belle cérémonie, en mars dernier. Il n'a pas d'autre commentaire.
- 8.** **COMPTE RENDU DU SDIS**
- M. Farinelli** N'a aucun commentaire à faire.
- 9.** **COMPTE RENDU DE L'ORPC**
- M. Fontannaz** L'association est effective depuis mi-2018. Il relève que Mme Dillner-Reichen est la déléguée du CC auprès de cette association. Cette séance concernait principalement les employés. Le nouveau commandant nommé est M. Patrick Favre. Il prendra le commandement de Lavaux-Oron au 1er juillet. Les locaux de la PC situés à Forel, sont fonctionnels.
- 10.** **INFORMATION ET PRESENTATION DU PP7 – ROUTE DU SIMPLON**
- M. Kehtari** Présente le projet avant sa mise à l'enquête. L'information au public a eu lieu le 30 avril. Il s'agit d'un projet regroupant 26 communes de l'agglomération lausannoise. Ce projet a été validé et accepté par les 26 communes. La ligne 9 est l'une des lignes les plus importantes pour les TL.
- M. Chaubert** La mobilité a été étudiée dans son ensemble. Le bassin de population est trop faible pour faire un métro. Le choix s'est donc porté sur les BHNS, bus à double articulation. Ces bus sont bien plus écologiques et possèdent une plus grande capacité. Grâce au système de régulation de la circulation par des feux, les bus pourront circuler librement, les véhicules étant stoppés en amont, à l'entrée des axes, en cas de forte affluence. Le but est d'encourager les automobilistes à laisser leur véhicule à la maison et à se déplacer en transports publics.

-
- M. Kehtari** Tout ce projet est aussi une métamorphose avec une nouvelle valeur paysagère de la route traversant Paudex. Des futurs passages piétons seront également créés. Une explication sur le futur carrefour de la Damataire est donnée.
- M. Chaubert** Présente l'assainissement de la route du Simplon et relève que chaque année, la commune dépense une fortune pour des objets qui ne sont plus aux normes et obsolètes (canalisation etc). La réduction du bruit provenant de la route se fera par un revêtement phono absorbant. Ces travaux devront de toute manière être entrepris, même si le projet du BHNS devait ne pas être accepté.
- M. Kehtari** Informe le CC que la mise à l'enquête commence demain (mardi 7 mai 19).
Les riverains concernés ont été informés du projet. Des conventions devront être signées avec les propriétaires, concernant l'élargissement de la route notamment.
- Le projet sera soumis au CC en début d'année prochaine, si tout se déroule sans opposition.
- M. Chaubert** Présente des plans de situations. Le problème des places de parc est soulevé, la solution envisagée est un ajout de places de parc au nord du verger. Le projet des Côtes-St-Maires a été pris en compte dans les nouveaux plans.
- M. Kehtari** Présente le côté ouest. Il est relevé que les feux ne sont pas encore inscrits sur les plans.
- M. Chaubert** Pourquoi avoir supprimé l'arrêt de bus Paudex-Village ? La fluidité des bus nécessite une distance de 400m entre chaque arrêt. L'arrêt des Moulins direction Lausanne sera déplacé sur le pont de la Paudèze, afin d'avoir une coïncidence avec l'arrêt d'en face. En supprimant un arrêt, la cadence des bus est conservée.
- M. Kehtari** Le coût du projet est de 10 millions 500 mille, la charge pour la commune sera de 8 millions 300 mille. Relève que la réfection de la route du Simplon, nous coûtera de toute manière 4 millions.
- M. Chaubert** La durée des travaux, prévus sur 2 ans, impactera inévitablement le trafic. La circulation sera alternée, avec des fermetures de la route inéluctables.
- M. Graser** Constate que les passages sous-voies seront abandonnés.
- M. Kehtari** Selon les nouvelles normes de la DGMR, les passages piétons doivent se faire en surface. Toutefois, les passages sous voies actuels pour Paudex, seront gardés.

-
- M. Graser** Relève également que le verger de Paudex sera sacrifié pour des places de parc.
- M. Kehtari** Répond que seul le haut du verger sera impacté pour la création de ces places de parc nécessaires aux commerces se trouvant à proximité.
- M. Graser** Regrette amèrement que des espaces verts soient sacrifiés pour des parkings.
- M. Hofmann** Remercie les deux Municipaux pour leur présentation et pose trois questions ;
- Une piste cyclable est planifiée à la montée mais pas à la descente. Il se demande s'il s'agit d'une piste bidirectionnelle ?
 - Concernant le projet d'aménagement des Côtes St-Maire, une négociation a-t-elle été organisée avec les propriétaires ?
 - Un projet avait été envisagé concernant le verger, qu'en est-il des places de parc qui vont être créées à cet endroit.
- M. Kehtari**
- La piste cyclable sera créée uniquement dans le sens de la montée.
 - Oui, une rencontre avec les propriétaires des Côtes St-Maire est prévue.
 - Les places de parc qui seront créées dans le cadre du BHNS pourront être réaffectées selon la réalisation future, dans un parking souterrain par exemple.
- M. Chaubert** Relève que le quartier actuel ne répond pas à des critères esthétiques très élevés et que malgré la perte du haut du verger, le nouveau projet permettra une amélioration de l'ensemble du quartier.
- M. Witschi** Se demande quelle est la capacité des bus actuels et quelle sera la capacité des bus futurs.
- M. Jemelin** Actuellement, les bus peuvent transporter 130 passagers. Il relève que seules les remorques actuelles de la ligne 9 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les futurs BHNS transporteront 150 à 160 passagers. Il constate également que cette ligne est actuellement très difficile à exploiter, en raison de la forte circulation notamment.
- M. Witschi** Constate que le seul gain de temps ne sera que de 3 minutes entre Paudex et St-François, malgré la suppression d'un arrêt.
- M. Jemelin** Ce n'est pas la suppression d'un arrêt qui fait gagner du temps, mais la régularité de circulation des bus.

-
- M. Witschi** Relève qu'une partie du projet est plaisant, toutefois le coût est vraiment conséquent pour une capacité de transport de passagers augmentée d'uniquement 20%. Le budget prévu pour la commune de Paudex montre un gros déséquilibre par rapport aux autres communes. Constate que l'aide donnée par le canton est vraiment faible. De plus, il relève que les habitants des périphéries sont priés d'aller voir ailleurs ou de se parquer à Palézieux et de prendre les transports publics.
- M. Fontannaz** Se dit choqué par les propos de M. Witschi, relève que nous sommes des politiciens qui se doivent de réfléchir au climat, en commençant par améliorer les lignes de transports publics.
- M. Chaubert** Nous devons prendre des décisions politiques, les jeunes d'aujourd'hui n'ont plus de véhicules. Il y a un basculement chez les jeunes, qui ne désirent plus se rendre en ville avec des véhicules privés.
- M. Curdy** Constate que les places de parc à l'entrée des grands axes ne sont pas le but de ce projet et relève que rien n'est envisagé pour y remédier.
- M. Chaubert** Confirme qu'aucun projet de parking ne peut être envisagé sur Paudex, la commune n'ayant pas de terrain pour cela.
- M. Curdy** Relève que le verger sera dévisagé, pour créer 4-5 places de parc.
- M. Kehtari** Un parking sous le terrain de foot avait été envisagé et relève que Lutry a également refusé un projet de parking.
- M. Jemelin** L'enjeu n'est pas de faire un parking à l'entrée de Paudex ou Lutry. Les vrais enjeux sont de prendre les voyageurs devant chez eux, avec une nette amélioration des cadences et des capacités, également au niveau des CFF.
- M. Curdy** Se demande pourquoi M. Kehtari fait partie du conseil d'administration des TL.
- M. Kehtari** Relève que tous les syndics en font partie.
- M. Desbaillets** Se demande quelles vont être les répercussions au niveau du trafic des voitures ?
Constate qu'en acceptant de baisser le trafic privé de 15%, les BHNS pourront circuler.
- M. Kehtari** Désire vérifier cette information.
- M. Crousaz** Estime qu'il faut garder l'esprit du coût global de ce projet, 10 millions uniquement pour 580 mètres de traversée.

-
- M. Kehtari** Souligne qu'effectivement le coût est conséquent. Toutefois nous devons de toute manière entreprendre la réfection de cette route, canalisations etc, pour la somme de 4 millions au minimum.
- M. Baer** La mise en œuvre des BHNS va faire de la rétention de trafic, pourquoi ne faisons-nous pas cela tout de suite ?
- M. Kehtari** Comment pourrions-nous faire de la rétention de trafic actuellement ?
- M. Baer** En retenant simplement le trafic à l'entrée de Lutry.
- M. Chaubert** Il ne s'agit pas uniquement de bloquer le trafic à l'entrée de notre village, il s'agit de toute une amélioration du trafic.
- M. Baer** Se demande si les arbres que nous allons planter, pourraient toucher les lignes de bus.
- La présidente** Intervient auprès des conseillers, en relevant que ce soir, il s'agit uniquement d'une présentation.
- M. Viand** Se demande si l'accès aux personnes à mobilité réduite sera amélioré et constate que les plans ne montrent pas assez comment seront les accès, avec les nombreuses pentes sur notre commune.
- M. Kehtari** Tous les accès seront faits pour être le plus pratiques pour tous. Les plans actuellement dessinés tiennent compte nos pentes.
- M. Viand** Estime que le projet est très beau, mais ne voit absolument pas comment cela va être élaboré vu les pentes.
- M. Kethri** Invite M. Viand à venir voir les plans à la commune.
- M. Frigerio** Demande si des études sérieuses concernant la sécurité des piétons, des cyclistes, en particulier des enfants avec des bandes cyclables ont été menées dans le cadre du projet du PALM.
- Il ne peut que constater que derrière le PALM, se cachent les TL. Avec des actionnaires comme les communes, le canton, la BCV etc... Il se demande si des dividendes reviendront aux communes ?
- M. Kehtari** Précise que le PALM est un service de la collectivité.
- M. Jemelin** Relève que les TL n'ont rien à voir avec le PALM. C'est le canton qui gère le PALM, avec un schéma directeur propre. Une fois les démarches demandées terminées, le mandat de la mise à l'enquête passera en main des communes. A ce moment, elles géreront seules la suite des travaux.

Concernant les dividendes des TL, ces derniers sont très loin de faire des bénéfices. Il n'y a donc pas de dividendes versés.

M. Kehtari

Précise que plusieurs fois par année, la commune a une réunion avec les TL, pour les différentes possibilités d'offre.

M. Jemelin

Concernant la sécurité, le projet mis à l'enquête a été pleinement étudié.

M. Witschi

Souhaite faire preuve de bon sens et en tant que délégué par la population de Paudex, il se doit de tenir des finances saines. Il se dit très fâché que le canton ne mette pas plus la main à la poche.

Concernant la piste cyclable, il propose que la ligne de bus soit utilisée pour les vélos également.

M. Kehtari

Effectivement, la ligne sera utilisée pour les 2 roues.

M. Tritten

Demande ce qu'il se passera si le vote ressort négatif.

M. Chaubert

Précise que dans ce cas, tout sera revu.

M. Crousaz

Demande si des places pour les vélos seront prévues dans les nouveaux bus.

M. Jemelin

Oui, si la place le permet, comme actuellement. Les nouveaux bus auront notamment plus d'espace.

11.

PRESENTATION DES TRAVAUX COMMUNAUX PAR M. CHAUBERT, MUNICIPAL

M. Chaubert

Donne une présentation des travaux, avec le bilan des travaux et projets à réaliser au sein de la commune.

Les travaux seront traités par ordre d'urgence. La municipalité a recensé le coût des pannes électriques et ruptures des canalisations, avec des chiffres totaux allant jusqu'à CHF 115'000.- par année.

M. Kehtari

Constata que depuis 40 ans, peu de travaux ont été entrepris au sein de la commune. Dès lors, il ne peut que relever que plus nous attendons, plus cela coûtera cher. Au début de la législature, le plafond d'endettement était de 16,5 millions. Aujourd'hui, ce plafond est à 3 millions.

Fin 2016 présentait un résultat positif, combien nous reste-il une fois que nous aurons sorti nos frais de fonctionnement ?

Bonne nouvelle, un montant de 2 millions sera reversé à la commune par le canton dans le cadre de la péréquation.

Nos dépenses actuelles sont plus élevées que nos recettes. Pouvons-nous supporter l'investissement du BHNS ; manifestement non. Il faut voir cet investissement sur les 15 prochaines années.

M. Baer

Rappelle que des futurs travaux sont à prévoir, notamment la rénovation de la STEP.

M. Chaubert

Confirme qu'il s'agit d'un projet futur, avec une part de 10% pour Paudex. Ce projet se montant à 20 millions.

M. Kehtari

Ce projet est pour 2025-2026. Actuellement, la question se pose de savoir si nous renouvelons notre STEP, ou si nous partons à Vidy.

« M. Frigerio ayant quitté la salle avant la votation sur les deux prochains préavis, le nombre de conseillers passe à 35. »

12.

PREAVIS N°01-2019 RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT, D'ELECTRICITE ET DE LA CHAUSSEE DU QUARTIER DE BOCHAT - CREDIT D'OUVRAGE

M. Maillard

Donne lecture de son rapport que chaque conseiller a valablement reçu.

La présidente

Remercie M. Maillard pour sa lecture.

M. de Landerset

Donne lecture de son rapport que chaque conseiller a valablement reçu.

La présidente

Remercie M. de Landerset. Elle propose de traiter le préavis point par point.

M. Chapuis

Constata que la durée estimée des travaux est de 5 à 6 mois, et se demande si c'est la même entreprise qui va œuvrer que celle engagée au chemin de la Grangette. A cet effet, il se demande si le timing est respecté pour ce chemin. De plus, il désire savoir si la durée des travaux a été respectée.

M. Kehtari

Confirme que le timing est respecté au chemin de la Grangette.

M. Chaubert

Précise que tout sera mis en œuvre pour que le timing soit respecté dans le cadre des travaux au chemin de Bochat.

La présidente

Vu que la parole n'est plus demandée concernant ce sujet, elle clôt la discussion et passe au vote sur les conclusions du préavis.

M. Farinelli

Se demande quelle somme va être empruntée dans ce projet.

M. Kehtari

Reviendra sur les taux plus tard. Le montant emprunté sera le montant annoncé dans le préavis soit CHF 441'211.72 TTC.

<u>La présidente</u>	Passé au vote sur les conclusions du préavis 33 Acceptent 1 Avis contraire 1 Abstention
<u>13.</u>	PREAVIS N°02-2019 CREDIT D'ETUDE POUR LA REQUALIFICATION PAYSAGERE ET LA REFECTION DE LA CHAUSSEE, DE L'ECLAIRAGE ET DES CANALISATIONS DE LA ROUTE DU LAC
<u>La présidente</u>	Relève qu'il ne s'agit que d'un crédit d'étude.
<u>M. Maillard</u>	Donne lecture de son rapport que chaque conseiller a valablement reçu.
<u>M. Esteve</u>	Revient sur son rapport, sans en donner lecture complète. Finalement il ne s'agit que d'une étude, qui nous permettra de voir quels travaux devront être entrepris, nous voterons sur un préavis qui sera déterminé d'après cette pré-étude. C'est sans grand enthousiasme, qu'il recommande au CC d'accepter ce préavis.
<u>La présidente</u>	Ouvre la discussion sur le préavis.
<u>Mme Enz</u>	Se demande quel est à moyen terme, la reclassification du carrefour de la Verrière.
<u>M. Chaubert</u>	Ce préavis concerne uniquement la route du Lac, le projet de la Verrière étant pour le long terme.
<u>Mme Durrenmatt</u>	Constata que les pistes cyclables ne sont pas mentionnées dans ce projet.
<u>M. Chaubert</u>	Confirme que celles-ci restent identiques.
<u>M. Maillard</u>	Se demande s'il s'agira d'un éclairage LED. De plus, s'agira-t-il d'une luminosité constante ou une diminution sera prévue selon les heures ?
<u>M. Kehtari</u>	Les éclairages LED sont prévus avec une intensité réglable selon les heures.
<u>M. Baer</u>	Se demande si BBHN SA n'a pas déjà fait ce travail auparavant.
<u>M. Kehtari</u>	Il s'agit du géomètre officiel de la commune. Pour chaque projet et chantier, ils sont présents du début à la fin.
<u>M. Crousaz</u>	Remarque que cela fait 3 fois qu'ils viennent chez lui prendre des mensurations.

M. Kehtari Relève qu'ils sont aussi mandatés par le canton pour prendre des mesures.

La présidente Vu que la parole n'est plus demandée concernant ce sujet, elle clôt la discussion et passe au vote sur les conclusions du préavis

34 Acceptent
0 Avis contraire
1 Abstention

14. COMMUNICATIONS MUNICIPALES

M. Kehtari Informe le CC que les comptes présentent des déficits depuis 2017. Le solde est suffisant jusqu'à mi 2020. Constate que le marché financier est très dynamique et que les taux ne vont pas augmenter de sitôt, il faut donc profiter de cette évolution. Les propositions d'emprunt sont très basses, avec des économies possibles sur différents postes. Actuellement, il y a beaucoup de mouvement du personnel au sein de la commune, il est dès lors trop tôt pour avancer des chiffres à ce niveau.

Dans le cadre des ressources humaines, M. Deprez a été nommé boursier au 1^{er} décembre 2018. Mme Emmanuelle Courvoisier a eu un garçon, et est remplacée par M. Eric Meystre, durant neuf mois. M. Carvalho a terminé sa mission auprès de la commune en remplacement et aide de M. Kettel. Il est chaleureusement remercié pour son travail.

M. Willy Kettel a annoncé qu'il prendra sa retraite le 31 octobre 2019. Le poste de concierge sera mis au concours.

Mme Elisabeth Jordan terminera son mandat à fin juin. Une nouvelle titulaire, Mme Delphine Gerber a été engagée au 1^{er} avril 2019, comme secrétaire municipale.

Mme Elisabeth Jordan est remerciée chaleureusement pour sa précieuse aide et le partage de son savoir.

M. Spring Donne des nouvelles de la rénovation des bâtiments communaux. L'intérieur de l'école est presque terminé. Dès la rentrée, les écoliers retrouveront leur classe et les bureaux du greffe seront transférés dans la grande salle.

La PGA avance bien, la mise à l'enquête se fera d'ici la fin de l'été.

Concernant la parcelle 155, acquise par la commune, il annonce que les frais de notaire n'ont pas été supportés par la commune.

M. Fontannaz Annonce que trois molochs verront le jour au quartier de la Grangette. Ceux-ci auront un contrôle d'accès par carte, qui seront à disposition de chaque ménage habitant en dessus de la ligne du Simplon.

Mme Martin Fait un appel à bénévoles, pour une course relais autour du Léman, le Run Mate. La société basée à Paudex, propose un poste relais à la Pierre Ronde. Mme Christine Theytaz est à disposition pour plus amples informations, et se réjouit de compter parmi les futurs bénévoles, les membres du conseil.

La fête à Paudex aura lieu le vendredi 28 juin. Il manque également des bénévoles pour cette fête villageoise fortement appréciée par tous.

Des cours de voile seront proposés dans le port de Paudex. A court terme, M. Alain Fallot aimerait avoir un petit équipage au sein de notre village.

Elle présente un petit film sur le camp de ski.

15. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS

M. Viand Se demande comment nous pourrions rendre la partie inaccessible du bord du lac, accessible à tous. Il trouve dommage que les habitants de Paudex ne puissent pas jouir entièrement du bord du lac, notamment le passage en montée raide depuis Paudex, direction Lutry.

M. Kehtari Reviendra sur ce point et l'étudiera.

M. Desbaillets Trouve tendancieux la publication 5G, diffusée aux conseillers.

La présidente Regrette cette publication qui n'avait pas lieu d'être.

M. Baer Relève que cette circulaire est très bien, que cela met en garde chacun des conséquences d'une telle technologie.

La présidente Remercie les conseillers pour cette première séance.

M. Kehtari Remercie tout le monde et invite les conseillers au verre de l'amitié.

La séance est levée à 22h40

Prochaine séance le lundi 24 juin 19h00 à la salle de projection de l'Arnold Reymond.

La Présidente

La Secrétaire

Céline Dillner-Reichen

Caroline Genovese